L'INSTITUTEUR DE SAINT-PAUL

Reportage de Pierre SCIZE

(De notre envoyé spécial.)

Il paraît qu'ils ont, là-bas, dans les Alpes-Maritimes, un instituteur, une espèce d'ogre moscovite, un buveur de sang, un pervertisseur de l'enfance, bref, un monstre.

Qui dit cela ? Tout le monde. Enfin, tout le monde bien pensant. La presse aux cent bouches. Les *Croix*, *l'Echo de Paris*, où s'émeuvent les patriotes garantis bon teint. Et même *l'Action Française*. Dans un accord touchant, les troupes de l'ordre, miraculeusement unies, forment un front d'une envergure et d'une puissance rares.

Ah ! c'est que le gibier, sans doute, en vaut la peine ? On ne comprendrait point que toute cette mobilisation ne visât pas un être terrible et puissant. Qui donc est-il, ce Freinet, pour fédérer tant d'ennemis ? Quels dangers fait-il courir au monde civilisé pour que les rotatives du *Matin* et les pieuses linotypes de *la Croix* gémissent et claquent contre lui ? Comment est-il fait, cet homme dangereux, pour qui M. Charles Maurras quitte durant des semaines les hauts soucis dynastiques du monarchisme intégral, et M. de Castelnau brandit ses armes bénies par Notre Très Saint-Père ?

Et quel crime a-t-il donc commis ?

Saint-Paul de Vence au soleil

Si vous connaissez Saint-Paul, près de Vence, vous l'adorez. Sur les heureux coteaux des Alpes-Maritimes qui descendent à la mer par de souples et fertiles vallées, Saint-Paul est exposé comme un gâteau de pierres blondes. D'amusants remparts — un rempart est amusant dès qu'il n'est plus affreux — le sanglent étroitement. Quelques ifs, flambeaux noirs, lui font une aigrette florentine. Et l'église, au sommet, pousse haut dans l'azur sa tour carrée.

A l'intérieur, c'est une ville miniature, délicieusement archaïque, où les ruelles en pente grouillent au plus épais des maisons. Sur de minuscules placettes, des fontaines jasent. Le soleil fouille, d'ombres et de lumières violentes, les poternes, les façades, les boutiques. Une chanson d'artisan répond à une volée de cloches. Tout le monde circule à pied : les autos restent au bas du rempart, avec les distributeurs d'essence et toute la crasse du siècle.

Séjour de paix, lieu d'asile. L'auberge, à l'enseigne de la Colombe, a vu passer, s'asseoir et dormir, les êtres les plus disparates : de La Fourchardière à Henry Bordeaux et à Marcel Cachin. Il semble que le charme du pays unifie et calme toutes les opinions.

Oui ? Hé bien, allez-y voir. Moi, j'en viens. J'ai vu. Et je sais, maintenant, que le calme n'est pas là, s'il est quelque part, ce dont je commence à douter. Et je sais que c'est sous les pierres chaudes que les vipères sifflent le mieux.

Prenons les choses par le commencement, c'est la bonne méthode.

Dans la nuit du 1er au 2 décembre dernier — au fait, c'était l'anniversaire du Coup d'Etat ! — des habitants de Saint-Paul s'en vinrent frapper aux volets de l'école des garçons :

— Monsieur Freinet, levez-vous ! On pose des affiches contre vous dans Saint-Paul. C'est une honte !

Réveillé, l'instituteur Freinet va aux nouvelles. Il fait nuit noire. Quelqu'un a vu les afficheurs clandestins coller leurs placards anonymes. Verts ou rouges, géants, au propre et au figuré, on les déchiffre à la lueur des allumettes. Voici ce qu'on peut y lire :

LES DEVOIRS DE M. FREINET

Veut-on un aperçu des dictées de l'instituteur Freinet à ses élèves ? En voici un échantillon instructif, cueilli dans les cahiers des enfants (dictée sous forme de rêve d'un enfant) :

MON RÊVE

J'ai rêvé que toute la classe s'était révoltée contre le Maire de Saint-Paul qui ne voulait pas nous donner les fournitures gratuites. M. Freinet était devant. Il dit à M. le Maire :

— Si vous ne voulez pas nous payer les livres, on vous tue.

— Non.

— Sautez-lui dessus, dit M. Freinet.

Je m'élance. Les autres ont peur. M. le Maire sort son couteau et m'en donne un coup sur la cuisse. De rage, je prends mon couteau et je le tue.

M. Freinet a été chez le Maire et moi je suis allé à l'hôpital. A ma sortie, on m'a donné mille francs.

(Dictée se trouvant dans les cahiers d'élèves.)

SANS COMMENTAIRES !

Rien qui sorte des limites d'une polémique villageoise, ni plus ni moins fétide que tant d'autres. On lit, puis on hausse les épaules. Cela est grossier, sans plus. Et l'on pense à part soi que, si l'instituteur Freinet donne de drôles de dictées à ses élèves, il faut être bien sot pour s'en indigner, bien lâche pour le faire en cachette.

Mais, très vite, la « dictée » de Saint-Paul de Vence se propage et fait son chemin. Le 10 décembre, elle s'étale à la première page de *l'Action Française* en tête de *La Politique* de Charles Maurras. Le lendemain *le Matin* la publie avec un titre étonnant, quelque chose comme : *Moscou corrompt la jeunesse de France*. Puis les *Croix* entrent dans le bal. Entre temps, on a découvert une nouvelle « dictée ». La voici :

LA PREMIÈRE COMMUNION

Dimanche 9 juin a eu lieu la première communion à Saint-Paul : 19 garçons, 16 filles et 12 renouvelants, M. le Curé nous a donné une brioche à chacun. Nous partons à l'église en chantant. Nous avons fait la bombe. Castelli s'est soûlé. Des hommes étaient ivres aussi. Nous avons mangé à la maison de bons gâteaux et de bonnes galettes.

Désormais, toute la presse tonne avec ensemble, toute la presse qui pense bien. L'autre — les quelques voix libres qui restent, les amis de l'école laïque — hésitent, se taisent.

Ces textes publiés sont grossiers... Le premier semble menacer un magistrat municipal. Le second manque vraiment de délicatesse. L'éducateur qui dicte de tels morceaux à ses élèves ne peut être qu'un fou ou un maniaque...

A ce moment, le fou, le maniaque riposte, se défend lui-même. Oh ! il n'a ni les fils télégraphiques d'Havas, ni les rotatives du *Matin* à son service. Seulement quelques amis dévoués, un appareil à polycopier...

Mais aussi il a une arme, qui, pour être lente, rate bien rarement son but : la Vérité.

Et déjà, un premier mensonge s'en trouve pulvérisé : les textes, les fameux textes incriminés *ne sont pas des dictées*, n'émanent, ni de près, ni de loin de l'instituteur Freinet. Qui l'affirme ment.

Ce que c'est ? Des manières de rédactions libres. Un enfant, librement, raconte un rêve qu'il fit. D'autres, ensemble, tracent de leur première communion un dessin qui, pour être différent de la littérature sulpicienne, n'en est pas moins éloquent et sincère.

L'évidence est telle que les assaillants, avec une mauvaise grâce compréhensible, doivent en convenir. Du renfort arrive à l'assiégé. *Le Petit Niçois, la République, le Populaire*, présentent sa défense. Dans le même temps, les amis de Freinet et lui-même produisent des témoignages qui mettent en valeur une singulière et bien attachante personnalité de pédagogue.

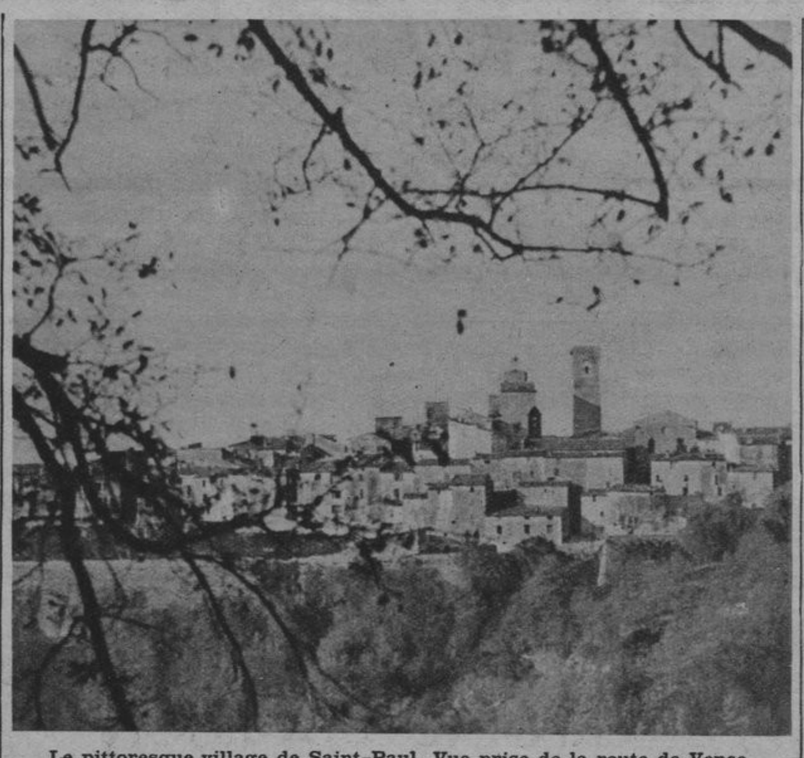

Le pittoresque village de Saint-Paul. Vue prise de la route de Vence.
Photo Paul Louis.

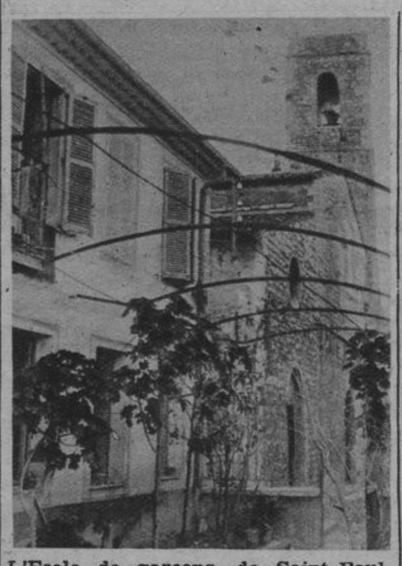

L'Ecole de garçons de Saint-Paul, dont on aperçoit les fenêtres, au premier plan à gauche, n'est séparée de l'église que par une petite ruelle.
Photo Paul Louis.

Brusquement, il apparaît à plusieurs que la « polémique villageoise » offre plus de dessous qu'on ne le supposait d'abord. L'importance de la machine de guerre se justifie à mesure que croissent les dimensions de la cible. Ce n'est plus un 420 braqué sur un moucheron. C'est un ressort entre autres plus subtils, bandé contre l'Ecole et les nouvelles méthodes de l'Enseignement Laïque.

On commence à comprendre.

Un pédagogue

Je suis arrivé à Saint-Paul un peu avant la rentrée d'une heure après-midi. L'école, qu'on m'indique, est tout en haut du village, contre l'église qui l'oppresse de son ombre.

Riche église, pauvre école.

Ici, le marguillier montre aux touristes un trésor ecclésiastique célèbre. Ce ne sont que chasubles surbrodées, camails, ciboires, et toute la pompe du sacrificateur à l'autel.

Là, l'instituteur ne peut montrer qu'une classe remarquablement délabrée, à la lumière triste, au matériel indigent. Sur le sol, un plancher disjoint montre ses bosses et ses creux, sur lesquels s'équilibrent mal, ou ne s'équilibrent pas, quelques tables du plus vieux, du plus triste modèle, usées, rafistolées, tailladées, attristantes. Pas d'eau dans la cour. Des lieux d'aisance d'une rare fétidité, que la municipalité refuse de faire vidanger. Aucun service de balayage. Le pauvre petit poêle au tuyau branlant est souvent sans combustible. J'ai montré ici, il n'y a guère, des écoles modèles. Voici un autre aspect de la question — bien plus fréquent, comme on s'en doute.

Dans la cour, dix à douze gamins jouent, forts comme de petits paysans, pour la plupart. C'est tout ce que la grève scolaire laisse d'élèves à la classe de Freinet. Car il y a grève scolaire. Nous y reviendrons.

Les élèves travaillent à leur petite imprimerie.
Photo Paul Louis.

Un coin de la classe de l'École de garçons à Saint-Paul.
Photo Paul Louis

Voici Freinet, la main tendue.

Un homme jeune, au front découvert, les cheveux abondants rejetés en arrière, le regard limpide, souriant. Il est vêtu comme un artisan, ou comme un ouvrier. Un chandail. Les pieds nus dans des sandales.

Le quart d'heure de récréation avant la « rentrée », il le passe à m'expliquer certaines choses.

— Les affiches... vous les avez vues ? Ce qui en reste... Ça encore, ça n'est rien : un mensonge de plus ou de moins ! Il y a aussi les petites avanies personnelles, les inscriptions sur les murs, les injures, les gens qui se détournent de vous... Voyez-vous, à travers moi, ce qu'on cherche à atteindre, c'est un système d'éducation, c'est toute une organisation pédagogique, dont je suis la clé, et qui ne résisterait pas à mon déplacement. Evidemment, nos idées aussi. La politique...

— Vous êtes communiste ?

— Cela ne regarde personne. C'est comme si l'on s'inquiétait de savoir si je suis bouddhiste ou israélite. Que je pense ce que je veux du communisme, c'est mon affaire. Je ne suis ni militant, ni inscrit au parti, ni cotisant. C'est tout. Cela doit suffire. Pour le reste, je respecte les programmes. J'ai eu six élèves reçus aux examens du certificat d'études.

— Racontez un peu : ces textes publiés...

— Les fausses dictées ? Très simple : c'est d'ailleurs tout mon système qu'il faut que j'explique en même temps. Voici. Chaque jour, je donne aux élèves un sujet de rédaction choisi parmi ce que l'actualité locale, le temps qu'il fait, les travaux des champs, les petits événements du pays, nous offre : c'est la neige, la taille des pêchers, la première communion, une excursion, que sais-je ? Le premier avantage de ces sujets familiers est d'intéresser l'enfant à des choses qu'il connaît bien. Cette rédaction sera la base du travail de la journée, le centre d'intérêt autour de quoi tout va tourner.

« Les copies, très courtes, sont ensuite lues par un élève. Puis l'ensemble de la classe vote pour désigner la meilleure. Remarquez la liberté parfaite de l'enfant. Je n'interviens absolument pas.

« La copie élue est étudiée. On la redresse syntaxiquement. On en extrait un exercice de vocabulaire, un autre d'orthographe. Il est assez rare qu'on n'y puisse pas accrocher un problème d'arithmétique. Et puis, durant ce temps, l'équipe du jour compose avec des caractères mobiles ce texte choisi. Car tout mon système est basé sur l'imprimerie à l'école. Pourquoi ? Parce que cela intéresse l'enfant à un très haut degré d'abord. Ensuite parce que ça exerce son sens esthétique, son adresse, son œil, son habileté manuelle. Enfin parce que cela permet de composer, jour après jour, de véritables « livres de vie », lesquels tirés en assez grand nombre, reliés par les soins des enfants, constitueront pour chacun d'eux un témoignage du travail de classe, autrement plus éloquent que les cahiers. Ce qui ne les supprime pas, du reste.

« Chaque feuille du livre représente un jour de la vie de la classe. Chacune est lue par les parents, envoyée à l'inspecteur primaire, à tous nos correspondants, à plus de trois cents écoles françaises ou étrangères... C'est cela qu'on appelle mon action *clandestine !*

« Vous voyez dès lors le mécanisme de la production des textes incriminés. Le premier : « Mon rêve », est l'œuvre d'un pauvre enfant présentant des tares assez visibles, un quasi anormal. Je dois dire, d'ailleurs, que ma méthode, de l'aveu même de sa famille, l'a à peu près guéri de ses mauvais instincts, de sa violence. On a parlé de psychanalyse à cette occasion. C'est un bien grand mot. Toujours est-il que mes enfants extériorisant librement leurs mauvais instincts, s'en délivrent, et que la moralité, mentale et physique — vous m'entendez, je pense ? — des gosses est, chez moi, remarquable ».

Ce que Freinet ne dit pas, c'est que l'exemple de haute dignité morale qu'il donne à ses élèves, la constance de son dévouement, son désintéressement agissent très sensiblement sur l'esprit des enfants.

J'ai vu encore bien d'autres choses en cet après-midi passé à Saint-Paul. Et si ce journal était une revue pédagogique j'en pourrais parler longuement : comment on apprend sans manuels, comment on ajoute, à la nécessaire et sanglante Histoire de France, une histoire de la civilisation, passionnante, comment on enseigne la géographie par le voyage, en composant des itinéraires qui, partant de l'école, s'en vont rejoindre à travers monts et plaines d'autres écoliers, amis lointains des petits écoliers de Saint-Paul, leurs correspondants. Ces itinéraires vivants, sans cesse enrichis de photographies, d'images, de documents de toutes sortes, forment des monuments pédagogiques à la fois souples, charmants, utiles, complets, et les musées de demain en garderont des exemplaires sous leurs vitrines.

Le Coopérateur

Or, il faut savoir que tout cela est réalisé par un homme seul, en butte aux persécutions que l'on sait, dans une commune, non point pauvre, mais hostile à l'école, et où la municipalité ne met que *cinquante francs par an* à la disposition de l'instituteur pour achat d'encre et de plumes.

Et cependant Freinet a donné à l'école de Saint-Paul une presse à imprimer, des casses de caractères, un cinéma, des films, un phonographe, des disques.

Par quel moyen ? Par une caisse des écoles qu'il fonda, mais dont, depuis un an, on lui a retiré la libre disposition ; par des dons, et enfin par une Coopérative qu'il a fondée et dont la prospérité alarme tous les ennemis de l'Ecole démocratique.

Et voici le nœud de l'affaire.

Au travers de Freinet, on poursuit une organisation capable de fournir aux plus pauvres écoles un matériel nombreux, divers, d'une efficacité devant laquelle s'inclinent tous les spécialistes du monde — et M. de Monzie lui-même.

Ce que l'on veut abattre, c'est l'Imprimerie à l'école, c'est le libre développement culturel de l'enfant ; ce que l'on veut déchirer, c'est ce réseau de correspondance d'écoles à écoles, de groupes d'élèves à groupes d'élèves ; ce que l'on cherche à ruiner, c'est — avec la Coopérative de l'Enseignement Laïque — un système qui ne vise pas à autre chose qu'à rompre les routines de l'enseignement traditionnel.

Freinet n'est ni un sectaire, ni un primaire. Je ne force pas ma pensée en disant que c'est un apôtre. Car sa valeur professionnelle lui vaudrait des postes plus importants, qu'il refuse afin d'être plus libre, plus près des enfants du peuple, et de pouvoir les suivre plus longtemps.

A quelqu'un, récemment, qui lui conseillait la résignation, et de céder au vent, lui disant :

— On vous trouvera un poste plus intéressant !

Il répondit :

— C'est tout à fait impossible : j'ai le plus pauvre du département.

Et voici que je m'aperçois que je n'ai rien dit d'une autre activité de Freinet, de son rôle d'éditeur pour la jeunesse. Sait-on qu'il publie *la Gerbe, le Rempart*, périodiques rédigés et illustrés par les enfants pour les enfants, de merveilleux extraits des journaux scolaires, un fichier pédagogique, qui formera une œuvre véritablement encyclopédique, et qu'il trouve encore le temps d'organiser des expositions de dessins et de peintures d'enfants devant lesquelles les plus grands artistes d'aujourd'hui restent muets de saisissement ?

Toute cette organisation a son siège à Saint-Paul, et ses locaux et son matériel. Déplacez Freinet, vous ruinez une organisation qui a besoin pour vivre et grandir du calme et de la stabilité.

Comprend-on maintenant les raisons d'un assaut dont la violence semblait disproportionnée au but ?

On ne touchera pas à Freinet. J'en avise ici tous les ennemis de l'Ecole. Il a derrière lui, sans distinction d'opinion, tous les instituteurs et tous les esprits libres.

En attendant mieux, je signale à M. le Préfet des Alpes-Maritimes que l'obligation de la fréquentation scolaire est inscrite dans la loi. Que la moitié des enfants de Saint-Paul n'y sont plus soumis, avec l'appui et l'assentiment public du Maire. Et que, même à Saint-Paul, même sur un aussi petit théâtre et pour une cause en apparence assez mince, le fait, pour un magistrat municipal, de pousser ses administrés dans les voies de l'illégalité, s'appelle de la forfaiture.

Ne dramatisons rien. Freinet sourit, et il y a quelque mérite. Savez-vous quel problème il dicta à ses élèves, le 2 décembre, après la pose des affiches ? Le voici : « Calculez combien, avec le prix de revient des affiches posées cette nuit, on aurait pu acheter de livres pour la bibliothèque scolaire ? »

Pierre Scize.

A Saint-Paul, l'instituteur, M. Freinet, au milieu de ses quelques élèves.
Photo Scize.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France